



PROCES VERBAL DE PAIEMENT DES INDEMNITES RELATIVES
AU TERRAIN DE I H.90 a.6I ca. DEMANDE A KIRYI PAR LA
SOCIETE ETIRU.-

L'an mil neuf cent cinquante et un le dix huitième jour du mois de juillet
Nous soussigné Pochet M, Administrateur Territorial Assistant à Ruhengeri
avons procédé au paiement des indemnités dues aux indigènes pour la cession
du terrain de I H.90 a.6I ca. demandé à Kiryi par la Société Etiru.

Les indemnités se répartissent comme suit :

*Chiffre
Rulero*

- A la Caisse chefferie du Mulera (Droit politiques) : 304.976
- A la Caisse Pays du Ruanda (Droit politique) : 76.244
- Four rachat de leur droit de culture, aux nommés: 381.22

h/h
h/h
h/h

1. Kwitonda	:	12 ares 00	-	580,50	
2. Ragabo	:	14 ares 50	-	652,50	1089,00
	:	9 ares 70	-	436,50	
3. Manyandoha	:	12 ares 75	-	575,75	614,25
	:	0 ares 90	-	40,50	
4. Gatema	:	15 ares	-	675,-	900,-
	:	5 ares	-	225,-	
5. Ziragora	:	4 ares 50	-	202,50	315,-
	:	2 ares 50	-	112,50	
6. Gatabazi	:	17 ares 13	-	770,85	1310,85
	:	12 ares	-	540,00	
7. Bisambanza	:	18 ares 50	-	832,50	
8. Rragize	:	8 ares	-	360,00	
9. Ntahukira	:	8 ares 30	-	375,50	
10. Baritima	:	4 ares	-	180,00	
11. Busherezo	:	10 ares 50	-	472,50	

LE 28 CH. I

(suite)

I2. Gatabogama	:	4 ares	180,00
I3. Kanduranyi,	:	4 ares 50	202,50
I4. Karerangabo	:	14 ares	630,00
I5. Ndaberetse	:	7 ares	315,00
I6. Ndimukaga	:	0 are 80	36,00
I7. Buregeya	:	4 ares 13	185,85

Pour rachat de son droit d'habitation au nommé :

Gatabazi

1200,00

Pour rachat de leurs cultures sur pieds aux nommés:

Bagabo	453,00
Munyandoha	675,00
Gatema	198,00
Biragora	84,15
Karerangabo	75,00
Ndaberetse	119,30

Soit au total 11.763 ;82

Nous disons ONZE MILLE SEPT CENT SOIXANTE TROIS FRANCS
82 centimes.

Ainsi fait aux jours, mois et ans que dessus.

L'Administrateur Territorial Assistant,

POCHET M.

M. Pochet

PROCES-VERBAL DE PAIEMENT DES INDEMNITES RELATIVE
AU TERRAIN DE 2Ha.05a.70ca. DEMANDE A KIRVI PAR LA SOCIETE
ETIRU.-

L'an mil neuf cent cinquante et un, le dix huitième jour du mois
de Juillet, Nous soussigné Pochet M. Administrateur Territorial Assis-
tant à Ruhengeri, avons procédé au paiement des indemnités dues pour
le terrain de 2Ha.05a.70ca. demandé à Kirvi par la société ETIRU.

Les indemnités se répartissent comme suit :

Pour abandon des droits politiques :

A la Caisse Pays du Ruanda : 82,28

A la Chefferie de Mulera : 329,12

Pour droit de pacage

A la chefferie de Mulera : 719,95

Total : 1131,35 francs. ✓

Nous disons MILLE CENT TRENTETREIZE ET UN FRANC, TRENTETREIZE CENTS.

Ainsi fait à Ruhengeri le dix huitième jour du mois de Juillet
l'an mil neuf cent cinquante et un.

L'Administrateur Territorial Assistant,

POCHET M.
h. v. h.

Pour réception, le 18-7-1951

Le Comptable Centralisateur des chefferies

POCHET M.
h. v. h.

18.27 CH.I.

Nous soussigné Pochet M., Administrateur de Territoire Assis-
 tent certifions avoir payé ce jour les indemnités suivantes:

N°	NOMS	INDENNITES PERDUES	SIGNATURE
1	Rumere	51,-	
2	Kamanzi	515,10	
3	Nta-uruhungu	306,25	
4	Habakurama	512,50	
5	Sebutosi	153,-	
6	Kabango	5.243,60	Kabango
7	Bekero	109,65	
8	Kabwasa	2.171,75	Kabwasa
9	Seugoni	63,75	
	Che Marie du Ntanga-Mlorwa	963,088	M. h. h. Comptable etc
	Gaïsa Nya Ntanga	240,772	M. h. h. "
	Chefferie du Ntanga-Mlorwa	2.720,370	M. h. h. "
Total		17.757,00	

Compte rendu de la Commission de l'Indemnité des Indigènes
 du Territoire Assis- tent de l'Abungori, le 12. 7. 1951.

Abungori, le 12. 7. 1951.

L'Administrateur de Territoire Assis- tent;
 Pochet M.

M. h. h.

Le. 26 CH. I.

Ch I. h. e. 25.

FACTURE

En payant, rappelez
s. v. p. la date et
le numéro

N° 4255

M

Administration

Territoire de Ruhezgeri

dt

à
au

(Ruhezgeri) mission de Rwaza

pour ce qui suit :

5	Bouteilles de vin dessert	105.-	525.-
	main d'œuvre		50.-
7	Desserts divers.	70	280.-
			<u>855</u>
	huit cent vingt-cinq vingt francs.		
	Date :	17/7/57	

Pour acquit le 19/7/57

P. Lathé

Reponse du Pe Deumy Amiens
bien et honneur aux chefs... etc.

Le 10/11/71

CHAPITRE: I

L. N. N° 24

facture n° 2/1951
voir ~~Pièces Justificatives~~ numéro

~~au classement du Chapitre~~

Le Comptable Central.

WY